DLP 18-6-91130196

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

Avertissement destiné aux Agriculteurs du Lauragais, de la Piège et du Razès, rédigé en collaboration avec les GDA, les Coopératives et la Ferme de Loudes

N° 20 C du 14 JUIN 1991 **GRANDES CULTURES N° 6**

```
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
* CEREALES   :   PUCERONS EPIS : traitez si seuil atteint   *
*                                                           *
* TOURNESOL  :   Pas de traitement pour le moment (Aude)    *
*                                                           *
* MAIS       :   SESAMIE  : poursuite du vol                *
*                PUCERONS : effectifs parfois importants    *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
```

CEREALES

La plupart des parcelles de blé visitées sont au seuil pour ce qui concerne les **PUCERONS DES EPIS** : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.
Observez vos cultures et traitez si le seuil est atteint :

PIRIMOR G	**0,250 kg/ha**	**TALSTAR**	**0,050 l/ha**
KARATE	**0,125 l**	**BAYTHROID**	**0,300 l**
DECIS CE	**0,250 l**	**FULL EW**	**0,300 l**

Une erreur dans la dose de DECIS s'est glissée dans notre dernier bulletin : nous avons écrit DECIS CE 0,125 l/ha alors que la bonne dose pucerons épis est 0,250 l/ha

TOURNESOL

L'activité du PHOMOPSIS reste peu importante pour notre région malgré des conditions qui paraissent favorables.
Nous vous recommandons d'attendre un prochain avis avant de traiter ces cultures.
Ce conseil est valable pour tous les secteurs du Département de l'Aude.
Ailleurs (zones plus atlantiques) il conviendrait de consulter votre technicien.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67 92 41 42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD



MAIS

* * SESAMIE ET PUCERONS * *

Poursuite du vol de 1° génération de Sésamie.
A ce jour les cultures de maïs semences devraient avoir été protégées (conseil du 29 mai)
La protection est à renouveler dans les parcelles précoces où les traitements ont été réalisés dès fin mai.
Avant de procéder à ces applications une observation de vos champs de maïs s'impose en raison d'une attaque de Pucerons parfois importante.
La protection simultanée - Pucerons, Sésamie - ne peut être obtenue qu'à l'aide d'un pyréthrinoïde de synthèse.

STRATEGIE DE LUTTE

1°) **SESAMIE et absence de PUCERONS** : sur cultures non encore traitées

DIMILIN à 0,5 kg/ha

2°) **PUCERONS présents de façon importante :**

* traitement sésamie déjà fait au Dimilin

ou * traitement sésamie non encore réalisé

intervenez à l'aide d'une des solutions suivantes :

DECIS CE 0,8 l/ha
Possibilité de réaliser 2 applications à 8 jours d'intervalle : 0,40 l + 0,40 l

SUMICIDIN 10 1,5 l/ha
Possibilité de réaliser 2 applications à 8 jours d'intervalle : 0,75 l + 0,75 l

KARATE 0,3 l/ha
Possibilité de réaliser 2 applications à 8 jours d'intervalle : 0,15 l + 0,15 l

TALSTAR CE 0,2 l/ha
Possibilité de réaliser 2 applications à 8 jours d'intervalle : 0,10 l + 0,10 l

* * * Si la présence de PUCERONS est exceptionnellement forte vous pouvez utiliser * * *

KARATE K 1,5 l/ha